

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le 19 mars 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué le 6 mars 2024, s'est réuni salle du Conseil en Mairie de Vatan sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe METIVIER.

Présents : MÉTIVIER Philippe, FOURRÉ Frédérique, CHABENAT Jean-Michel, MAILLET Cécile, MALASSINET Alain, CHAUVEAU Valérie, PION Bruno, BAILLY Michèle, PERRICHON Didier, MAUCHIEN Anne, SURTEL Marie-Laure, DUVOUX Sylviane, HUIDO Etienne, SEBGO Brigitte.

Pouvoirs : MANDEL Aurélien à MALASSINET Alain, TARTIÈRE Steeven à FOURRÉ Frédérique, FORBEAU Patrice à CHABENAT Jean-Michel, RIOULT Thierry à HUIDO Etienne.

Absente : CANOREL Stéphanie.

A été nommé secrétaire de séance au vu de l'article L2121-15 du CGCT, CHABENAT Jean-Michel.

Finances : n°2024.03.09 : Adoption du budget primitif 2024 – budget principal

Vu la proposition de budget primitif 2024 du budget principal présentée par le maire, et pour la première fois sous le régime du référentiel M57,

Considérant que le budget présenté prend en compte l'affectation du résultat, intègre les restes à réaliser arrêtés au 31 décembre 2023 et que les dépenses et recettes ont été évaluées de façon sincère,

Considérant que chacune des sections s'équilibre en dépenses et en recettes ainsi :

- fonctionnement :	2 595 000,00 €
- investissement :	1 424 000,00 €

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
A 15 VOIX POUR ET 3 ABSTENTIONS,**

- Adopte le budget primitif 2024 du budget principal.

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Philippe METIVIER

Le secrétaire de séance,

Jean-Michel CHABENAT

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.